

La bénédiction de la Madeleine, une nouvelle de Julie Meylan – FAL du 19 avril 1919 –

Sur la poutre qui sert de linteau à la porte, il y a une date : 1712, à droite et à gauche des chiffres, deux initiales : Z.M. et un seul mot : Fecit¹, qui sont gravés au couteau et reliés par des arabesques et des entrelacs. Malgré son âge deux fois séculaire, la maison à encore fort bon air sous son toit en bardeaux. Elle aligne quelques petites fenêtres aux vitres verdâtres qui trouent la façade blanche comme des yeux trop curieux (sur le) devant, passé le chemin pierreux qui conduit à la frontière. A côté, c'est le courtil rempli d'abeilles et de romarin. En arrière les champs rocailleux montent à la remorque du sentier, jusqu'à l'immense sapinière que la Suisse partage avec la France².

Seule au milieu de son petit pâturage, la Crettaz domine toute la vallée. Vers l'est, une coupure dans la montagne lui permet, les jours de beau temps, d'apercevoir les Alpes. En arrière, les fenêtres du pignon regardent la France. Ainsi l'avait voulu son constructeur, Zacharie Meillet qui, chassé par les dragons du roi Soleil, arriva jadis un beau soir d'août, dormir sous les sapins de la Crettausaz. Proscrit, affamé, les pieds en sang et l'âme ulcérée, Zacharie n'avait plus qu'un trésor, vieux livre aux fermoirs en argent, aux feuillets usés par les mains pieuses des nobles Meillet de Bourgogne. On était alors à l'époque sombre des persécutions religieuses et, comme tant d'autres fidèles à leur foi, Zacharie avait abandonné sa terre féconde, ses vignes et ses riches métairies pour avoir le droit de lire en paix le livre vénérable³.

Comment il réussit à intéresser à sa destinée le châtelain Reymond⁴, représentant de LL.EE. et de quelle manière il en obtint la cession perpétuelle pour lui et ses descendants du pâturage de la Crettausaz, nul ne saurait le dire exactement. Les registres du curial pourraient peut-être fournir quelque éclaircissement à ce sujet, mais la chose est si ancienne que personne au monde n'oserait contester aujourd'hui aux Meillet la propriété du terrain, des bois et de la maison. Au voyageur, qui s'étonne de voir si vieille bâtisse résister

¹ Fecit, terme latin, sauf erreur faire, produire, créer. Aller de l'avant en quelque sorte !

² On peut se demander quelle ferme a servi de modèle à Julie Meylan. L'immense sapinière est naturellement le Risoud. On peut alors imaginer, vu la présence dans l'histoire du châtelain Reymond du Lieu, que tout cela se passe aux Plainoz, fermes isolées situées fort en dessus de la Frasse, mais parfaitement habitables toute l'année en vertu d'un mini-climat favorable. On peut voir aussi dans les Meillet, des Meylan !

³ Julie Meylan a toujours été très attachée au mythe d'Huguenots colonisant une partie de la Vallée, ce qui n'est pas une réalité. Les seuls immigrants français d'autrefois ayant fui la France pour des raisons religieuses, furent les Le Coultre, les Audemars, et plus tard les Benoît. Pour les autres, ils venaient tous de contrées diverses mais pour des motifs autres que religieux, plus souvent économiques.

⁴ Le châtelain Reymond a réellement existé au Lieu. C'était un homme quelque part un peu étrange, avec une écriture absolument unique, qui aimait volontiers à se mêler de tout. Propriétaire comme tout un chacun, son nom est lié à l'affaire des Plainoz, difficultés juridiques de toutes sortes, complexes, qui allaient même donner lieu à la publication d'un ouvrage dont le seul exemplaire connu par nous se trouve aux Archives cantonales vaudoises. Le châtelain Reymond, dont les traces recouvrent surtout la deuxième moitié du XVIIIe siècle, n'aurait néanmoins pas pu avoir droit au chapitre à l'époque décrite par l'auteur. A moins qu'il n'y ait eu plusieurs châtelains Reymond au cours du XVIIIe siècle.

pareillement aux assauts de l'hiver et du temps, les gens du pays ne manquent jamais de répondre : « C'est la bénédiction de la Madelein ».

Voici l'histoire.

Au commencement du 19^{ème} siècle, Zacharie et son fils David étant morts depuis longtemps, la Crettaz appartenait à leur arrière-petit-fils, Abram-Philippe-Noé. On était alors en pleines guerres napoléoniennes et les échos des batailles parvenaient jusqu'au toit rustique sis en cette vallée reculée. Tout était rare et cher. Les Mamelouks, comme on appelait les Alliés, avaient traversé le haut pays et une bande de ces pillards venus de Russie ou de Hongrie, s'était permis de prendre, dans la cheminée de la Crettaz le quartier de lard fumé que l'on conservait précieusement pour l'été. Malgré ses embarras matériels, Abram Meillet se consolait en comptant tous les bonheurs qui lui restaient encore.

Assis le soir sur le banc rustique blotti dans le porche de la grange, il regardait Sirius briller malgré les batailles et les tempêtes dans le ciel sombre, tout en pressant la main de Judith, la grande jeune femme blonde entrée à la Crettaz depuis tantôt sept ans. Alors le brave homme se trouvait le plus heureux des mortels.

Quatre enfants peuplaient la maison ; vigoureux bambins aux yeux d'azur et aux joues roses, dont les mines éveillées rappelaient, trait pour trait, l'ancêtre Zacharie venu de France. Ils en avaient aussi le caractère enjoué, un peu violent peut-être, et la franchise à toute épreuve. Si Cornélie d'historique mémoire n'avait pas d'autres bijoux que les Gracques, ses fils, les petits Meillet, représentaient à coup sûr le trésor de la Crettaz. Leurs rires et leurs gambades éveillaient les vieux échos endormis aux creux des rochers et aussi le sourire sur les lèvres de leurs parents. Hélas ! ce bonheur ne devait pas durer. Ainsi que la faucheuse cruelle passe dans les hautes herbes, décapitant sans pitié les fleurettes innocentes et les fauvettes couveuses de leur nid d'amour, celle qu'on ne voit pas vint aussi à la Crettaz. Elle entra un soir de printemps, à l'heure où les grives musiciennes chantent dans les sapins avant de s'endormir, et, soudain, trancha d'un seul coup l'existence si remplie de la jeune mère.

Quand l'aube parut, Judith Meillet, couchée sur le rustique matelas en paille d'orge, reposait, les yeux clos, insensible aux vagissements du petit Elie, son dernier né. Debout au pied du lit, sans larmes et la bouche serrée, Abram considérait les restes de celle qui avait été sa fidèle compagne. Longtemps il demeura immobile, aussi sourd que la morte aux plaintes des petits, mais soudain un éclair traversa son œil bleu. Saisissant sur la planche qui servait d'étagère la vieille Bible venue de France, il feuilleta un instant le Livre sacré, puis ayant trouvé ce qu'il cherchait, il fit aligner ses trois aînés en face de la morte et leur lut à haute voix l'histoire de la fille de Jaïrus. Arrivé à cette dernière parole : « Elle n'est pas morte, mais elle dort », il ferma le volume.

- Voyez votre mère, enfants, dit-il ; elle dort. Il s'agit d'être très sages afin qu'elle soit contente au réveil.

Ce fut la meilleure oraison funèbre que reçut Judith Meillet.

Les gens du village eurent tous de la compassion pour le veuf et les quatre orphelins, mais personne n'osa le dire trop haut, car Abram ne supportait pas la pitié ; le sang des nobles ancêtres qui coulait encore sous son bourgeron en milaine, ne permettait aucune familiarité. Plus audacieuse que les autres, la femme du sonneur monta un jour à la Crettaz pour offrir son aide.

- Merci, Jeannette, fit le veuf d'un ton décidé ; avec mes bras et l'aide du Tout-Puissant, j'arriverai bien à bout de l'ouvrage.

Et, de fait, il y parvenait. Durant toute la journée, il travaillait aux champs ou au plantage, labourant les carrés d'orge ou d'avoine et semant, tout comme défunte Judith, la chicorée et le carré de lin. Le soir, une fois les petits couchés, il s'occupait du ménage, lavait les nippes et raccommmodait les accrocs. Il ne dormait guère, car son Elie, le dernier né, qui mettait ses dents, troublait encore par ses gémissements le sommeil déjà si court du père.

Le seul moment de répit était l'heure du sermon. Chaque dimanche, quel que fût le temps, Abram Meillet, revêtu de son habit de noce et du beau gilet à fleurs, descendait à l'église. Belle figure, en vérité, que celle de ce huguenot, fils des preux restés fidèle à ses principes malgré l'épreuve. Il écoutait le prêche avec grande attention, en ne se permettant qu'un seul regard du côté où Judith avait coutume de s'asseoir. Puis, le culte fini et l'âme fortifiée, il reprenait le chemin de la Crettaz où Elisabeth, l'aînée, gardait les trois petits.

On dit que le malheur ne vient jamais tout seul, et c'est vrai. On était alors en 1816, cette année de misère, où la neige s'obstinait à revenir en plein été. Il gelait souvent ; des pluies froides empêchaient de rentrer les récoltes et les fourrages, à moitié pourris, allaient être bien piètre nourriture pour le bétail anémié par un été si maussade. Les orges et les avoines ne pouvaient pas mûrir ; il fallait les couper prématurément et les faire sécher comme on pouvait dans le four, après qu'on avait cuit le pain. Les loups abondaient, présageant un hiver long et rigoureux. Abram Meillet se demandait souvent :

- Comment vivrons-nous jusqu'au printemps ?

Mais bravement, il continuait son ouvrage, rognant sa maigre pitance pour avoir un peu plus de pain noir à distribuer à sa nichée.

Déjà la Noël était passée quand une nouvelle épreuve fondit sur la Crettaz. Un beau matin, en entrant dans son écurie, Abram trouva sa meilleure vache, la Brune, en train de périr. Les esprits superstitieux ne manquèrent pas de dire :

- La malin lui en veut !

Mais là encore, ils n'osèrent pas crier trop haut.

Maintenant il ne restait au pauvre homme qu'une seule vache pour nourrir sa maisonnée et un nouveau souci s'ajoutait aux autres. Cependant, comme tout passe en ce monde, même les heures d'angoisse, il arriva un jour un vent tiède chargé de senteurs printanières, tandis qu'aux bois fleuris de primevères pâles, les pinsons commençaient à moduler.

- Papa, dit alors la jeune Elisabeth promue malgré la faiblesse de ses six ans au rôle de mère de famille, c'est bientôt Pâques. Est-ce qu'on donnera du lait comme les autres années ?

Il fut dire que, selon une coutume qu'il pratiquait déjà en France, Zacharie Meillet, aussitôt en possession d'une pièce de bétail, s'était mis à distribuer du lait aux pauvres le matin de Pâques. Ses descendants avaient suivi l'exemple et, chaque année, dès que l'aube pascale blanchissait la crête de la montagne, tous les miséreux du village prenaient le chemin de la Crettaz. En entrant, ils ne manquaient point de dire : « Pâques joyeuses ! » A quoi on leur répondait : « Pour tous les cœurs pieux ! » Puis on leur donnait le lait du grand chaudron en cuivre suspendu à la crémaillère.

Ce « lait de Pâques », comme ils l'appelaient, leur paraissait un dû, sorte de taxe spéciale créée en leur faveur et dont les Meillet seraient taillables à perpétuité.

On voyait monter la vieille Cadolle malgré ses ulcères aux jambes ; sa fille, la Titouque, avec l'un ou l'autre de ses innombrables moutards, le papa Crutzon et ses béquilles ; Julon, avec son nez barbouillé de tabac. Enfin venait la Madeleine. C'était la doyenne de la paroisse ; vieille femme édentée et de moitié sourde, à qui la mort avait enlevé tous les siens. Dans le bâtiment de commune, elle occupait un taudis peuplé de vermine. Les enfants la craignaient un peu comme une sorcière, et en la montrant, les femmes ne manquaient jamais de replier le pouce à l'intérieur de la main, ce qui conjure le mauvais sort, dit-on. Elle savait faire tourner la baguette de coudrier et quand il fallut trouver une source pour le pâturage de la Joux-Noire, le gouverneur vint, en personne, prier la vieille femme de secourir la commune. Si les vaches de la Joux Noire ont toujours assez d'eau à boire, chacun, dans la vallée, sait bien qu'on le doit à la baguette de Madeleine.

* * *

Or donc, en ce printemps 1817 si triste partout, mais plus mélancolique encore à la Crettaz, la petite Elisabeth venait de formuler naïvement un des soucis cachés de son père : comment rester fidèle à la tradition et donner aux pauvres le « lait de Pâques ».

C'est à peine si la seule vache de l'écurie pouvait suffire à nourrir la maisonnée et les enfants, trop jeunes, ne supporteraient point d'être sevrés tout à fait. Mais on n'est pas sans raison le descendant d'une race noble et les vertus de la gentilhommerie fleurissent toujours, même quand elles se trouvent dans le jardin de la misère. Abram Meillet allait le prouver.

Après avoir longuement médité, il prit enfin une résolution. Un soir, les enfants étant couchés, il fit un brin de toilette et descendit chez le gouverneur qui était aussi juge consistorial.

- Je voudrais parler au président, expliqua-t-il à dame Babette qui venait lui ouvrir. Alors on le fit entrer au « poêle », la chambre consacrée aux audiences du gouverneur. Celui-ci écrivait justement à la clarté vacillante du crésu.

- C'est toi, Abram, fit-il en relevant la tête. Qu'est-ce qui t'amène, mon garçon ?

- Voilà, monsieur le Juge ; c'est Pâques.

- Que veux-tu dire ? Ne serais-tu point préparé pour la communion ? Ou bien voudrais-tu soumissionner la place de sonneur ? ... Elle n'est pas encore vacante !...

- Non ! non ! il ne s'agit pas de cela, c'est à cause du lait.

- Du lait ?

- Oui, parce que la Brune a péri, et maintenant je ne sais pas trop comment trouver ce qu'il faut pour le matin de Pâques, à cause des pauvres...

- Ah ! c'est vrai ; j'oubliais ton « lait de Pâques » ! Mais tu te fais des soucis inutiles, mon garçon ; avec toutes les épreuves que tu as subies cette année, nul ne s'étonnera si ton chaudron est vide. D'ailleurs, sois assuré que personne n'ira te déranger...

- Pourtant, si quelqu'un venait ! Ce serait triste d'avoir porte close. Puis l'an dernier, Judith était encore là ; c'est elle qui remplissait les bidons et il me semble encore entendre la vieille Cadolle lui dire : « A la prochaine fois ».

Ici le pauvre Abram, vaincu par l'émotion, dut s'arrêter un instant, mais bientôt il reprit.

- Vous pourriez peut-être me rendre service. J'ai là – et il prit sous sa blouse un gros paquet ficelé – de la laine de mouton bien propre et filée. Si vous vouliez l'échanger contre du lait que je viendrais chercher la veille de Pâques une fois la nuit tombée, personne n'en saurait rien et les pauvres auraient leur cadeau...

Malgré son âge et la dignité qui convient à son emploi, M. le gouverneur et juge consistorial avait le sens des affaires et des gains qui peuvent être licites selon la loi des hommes ; quant à l'autre, il ne s'en préoccupait guère. Il soupesa le paquet, fit l'inspection du contenu, puis, satisfait, se déclara d'accord.

- Merci, monsieur le gouverneur, fit Abram avec effusion. Puis soulagé de la laine qui aurait dû être employée pour ses bas d'hiver, il reprit dans la nuit, le chemin de sa maison solitaire.

Installé dans son « poêle » confortable, M. le juge consistorial murmurait :

- Si pauvre et vouloir faire encore des aumônes ! ... Il est fou à lier !...

Et le tic-tac de l'araignée qui, dans un angle filait sa toile légère, semblait répondre :

- Pas si fou que tu crois, monsieur le gouverneur ; folie aux yeux du monde est sagesse devant Dieu !

Quand parut l'aube de Pâques, la Crettaz ouvrit toute grande sa porte en sapin peinte en vert. Eveillés de bonne heure, les enfants jouaient autour du berceau où le petit Elie, encore endormi, riait aux anges. Dans la cuisine, le chaudron, rempli de lait appétissant, attendait les hôtes. Déjà ils arrivaient, cortège de misère, effrayant les corbeaux qui s'envolaient en criant. L'un après l'autre, à quelques minutes d'intervalle, ainsi qu'il convient à des mendiants bien appris, ils entraient dans la cuisine de la Crettaz.

- Bonjour Abram Meillet, joyeuses Pâques !

Et lui de répondre comme à l'ordinaire :

- Pour les hommes au cœur pieux !

Puis, sans allonger davantage, il remplissait le bidon qu'on lui tendait.

- Voilà, frère en Christ, faisait-il en rendant l'ustensile. Et le mendiant, avec une sorte de courbette, prenait son bien en ajoutant :

- Aux siècles des siècles !

C'était le cérémonial consacré à la Crettaz pour la distribution du « lait de Pâques ».

Tous les habitués avaient bientôt défilé, sans ajouter un seul mot spécial à l'adresse du veuf ou des enfants qu'on entendait jouer dans la chambre. Souvent la misère endurcit le cœur plus que la gelée hivernale ne durcit routes et sentiers. Seule la vieille Madeleine tardait encore, son grand âge et ses rhumatismes ne facilitaient point sa marche. Enfin un bruit de bâton trahit sa venue.

Elle entra. D'un coup d'œil perçant elle embrassa la cuisine propre, le chaudron avec sa ration de lait et, par la porte entr'ouverte, les petits orphelins jouant près du berceau. Alors, oubliant la salutation accoutumée, la vieille femme s'écria :

- Ainsi donc tu as songé à Moi, Abram Meillet ?

Et comme il ne répondait pas, elle continua :

- Toi pauvre et éprouvé, tu as su réserver quelque chose à de plus pauvres et à des plus éprouvés ! Ailleurs, les autres, gouverneurs et magistrats au cœur égoïste, vivent de leurs prébendes ! Ils se croient intelligents. Ha ! ha ! ils ne savent rien des choses essentielles. Donner aux pauvres, c'est prêter à Dieu et ce débiteur-là, rend toujours !...

Tout en parlant, la vieille femme avait poussé la porte de la chambre et, debout près du berceau, en face des petits effrayés qui se pressaient autour de leur père, elle étendait sur eux comme une prophétesse ses longues mains noueuses.

- Que la grâce suprême repose sur ce toit et que la bénédiction de la Madeleine accompagne chacun des enfants Meillet, criait la vieille bouche édentée. Puis, lassée d'un pareil effort, la mendicante redescendit vers le village.

Dès lors le temps a passé, voyant les familles s'éteindre et des ruines s'accumuler. Le juge consistorial est oublié depuis longtemps et les mites ont joyeusement dévoré la belle laine de mouton qu'il recevait, un soir, d'un pauvre homme, mais la famille Meillet possède toujours la Crettaz. Sereine en son

pâturage, la vieille maison demeure, immuable, regardant s'égrener les saisons ; elle retrouve, au renouveau, le sourire des aubes pascales.

- Ce n'est pas étonnant, disent les gens du village ; il faut se rappeler la bénédiction de Madeleine.

Julie Meylan